



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



Paris, le 6 juillet 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Sécurisation des passages à niveau à l'occasion de la 102<sup>ème</sup> édition du Tour de France

Lors de la 113<sup>ème</sup> édition du Paris-Roubaix, qui s'est déroulée le dimanche 12 avril 2015, plusieurs participants n'ont pas respecté les règles de franchissement d'un passage à niveau fermé, situé sur la commune de Wallers (59). Ce comportement, engageant gravement leur sécurité, n'a fort heureusement pas eu de conséquences dramatiques.

Pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise, le ministère de l'Intérieur et le secrétariat d'État aux Transports, en concertation avec les organisateurs de la course et la SNCF, ont décidé la mise en place d'un dispositif spécifique à l'occasion de la 102<sup>ème</sup> édition du Tour de France, qui a débuté le 4 juillet 2015 à Utrecht (Pays-Bas) et se terminera sur les Champs-Élysées à Paris le 26 juillet 2015.

Des rappels sur l'interdiction de franchir tout passage à niveau fermé (dès l'émission des signaux sonores et lumineux et jusqu'à la réouverture des barrières) seront ainsi faits par l'organisateur de la course, Amaury Sport Organisation, à l'occasion du briefing des équipes à Utrecht lors du « grand départ ». Les coureurs qui ne se conformeront pas à cette prescription seront mis hors course par les commissaires conformément aux règles de l'Union Cycliste Internationale.

Sur le territoire national, un représentant de l'organisation, accompagné d'un garde républicain, sera posté à chaque passage à niveau avant l'arrivée des coureurs et restera en poste jusqu'au passage complet du peloton ; il assurera, en lien étroit avec un personnel référent de la SNCF, l'information de l'ensemble des acteurs et veillera au respect des règles de franchissement de ce point particulier.

Par ailleurs, une signalétique complémentaire, spécifique à la course et connue des participants (écriture noire sur fond jaune), signalera aux coureurs et aux véhicules accompagnateurs la présence des passages à niveau 200 et 100 mètres avant.

#### CONTACTS PRESSE

**SNCF Réseau** : Marina MARGUIER 01 53 94 31 38 - [marina.marguier@rff.fr](mailto:marina.marguier@rff.fr)

**Sécurité routière** : Mélina KEHAYAN : 01 40 81 80 69 / 06 89 72 93 76